RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Rapport annuel

2014

Boisbriand

Ville de LORRAINE

ROSEMÈRE

SAINTE-THÉRÈSE

Afin d'alléger le texte du présent document, seul le générique masculin a été retenu, mais il englobe le féminin

Mot de la présidente

J'ai le plaisir, à titre de présidente sortante du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, de vous présenter, en collaboration avec les membres de la direction, les résultats des activités policières pour l'année 2014.

Mon mandat à la présidence depuis les deux dernières années m'aura permis, non seulement de constater tous les efforts déployés par l'ensemble du personnel de la Régie de police afin d'offrir une meilleure qualité de vie à nos citoyens, mais également avec quelle fierté et dévotion ces hommes et ces femmes exécutent leurs tâches.

Je profite donc de l'occasion pour féliciter chacun des membres de cette organisation policière, civil ou policier, pour le professionnalisme avec lequel ils exécutent leur travail au quotidien, sous la direction des membres d'un état-major tout aussi professionnel et dévoué.

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration, maire et mairesses ainsi que les conseillers municipaux pour leur soutien et leur disponibilité tout au long de l'année 2014.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Marlene Cordato
Présidente du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et
Mairesse de Boisbriand

Mot du directeur

Le 19 juin 2014 marquait le dixième anniversaire de la mise en activité de notre organisation policière. Une décennie à offrir les meilleurs services policiers possible est certes un grand défi, mais les résultats d'un sondage effectué auprès de notre population à la fin de l'année 2013 ainsi qu'au début de l'année 2014 où l'on constate que plus de 90 % de notre population mentionne se sentir en sécurité dans leur secteur, nous permettent aujourd'hui de clamer haut et fort que nous avons relevé ce défi et que les efforts déployés par l'ensemble du personnel de notre organisation portent leurs fruits.

Dans ce même ordre d'idée, c'est avec un immense plaisir que je vous mentionne que l'année 2014 n'aura pas fait exception à notre volonté d'offrir un milieu de vie paisible et sécuritaire à l'ensemble de notre population par l'annonce d'une diminution de la criminalité de l'ordre de 8 % ainsi qu'une diminution des accidents routiers de l'ordre de 14 %. Des chiffres plus qu'élogieux qui me rendent fier des accomplissements de l'ensemble des membres de notre organisation policière.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport annuel à l'intérieur duquel apparaissent certaines statistiques reliées aux activités policières, mais particulièrement la présentation des faits saillants les plus marquants de la dernière année qui vous permettront de prendre conscience que l'efficacité de notre organisation policière passe avant tout par l'implication de l'ensemble du personnel, qu'il soit civil ou policier.

Finalement, je ne peux passer sous silence mon appréciation du précieux soutien démontré par l'ensemble des membres du conseil d'administration dans l'accomplissement de notre mandat.

Ensemble, nous formons une équipe efficace et présente pour le bien-être de nos citoyens.

Bonne lecture!

Michel Foucher, O.O.M.

La mission

Loin d'être dénudés de sens, notre mission, nos valeurs organisationnelles et nos principes directeurs se veulent l'expression claire des buts et des aspirations que nous nous sommes fixés comme membre de l'organisation policière.

C'est donc dans cet ordre d'idée que l'énoncé de la mission reflète les orientations et les approches préconisées par la Régie afin d'offrir aux citoyens un service de qualité à la hauteur de leurs attentes.

En partenariat avec les diverses institutions, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire qu'elle dessert, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'engage à :

- **Maintenir la paix**
- **Assurer le respect des lois et règlements**
- **Favoriser un sentiment de sécurité**
- **Développer un milieu de vie paisible**
- **Offrir un service de qualité supérieure à la population**

Table des matières

- ***L'ORGANISATION*** **1**
  - **LE TERRITOIRE** **1**
  - **L'HISTORIQUE** **3**
    - Une décennie au service de la population 3
    - Création de la Régie 4
    - Fonctionnement administratif 4
    - Fonctionnement opérationnel 5
- ***RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2014*** **7**
  - **FAITS SAILLANTS ADMINISTRATIFS** **7**
    - Nomination au conseil d'administration de la Régie de police 7
    - Changement organisationnel 8
    - Organigramme 9
    - Les états financiers 10
    - Profil organisationnel 11
      - Répartition des effectifs 11
      - Mouvement de personnel 13
    - La reconnaissance du personnel 13
    - Nouvelle convention collective pour les policiers 18
    - Normalisation des activités de la centrale d'urgence 9-1-1 18
    - Ergonomie des postes de travail 19
    - Gestion documentaire 19
      - Révision du plan de classification et du calendrier de conservation 19
      - Acquisition d'un progiciel de gestion intégrée des documents (GID) 20
    - Dotation 20
      - Accusé de réception électronique 21
    - Formation 21
      - Du personnel formé et bien informé 21
    - Planification stratégique 24
  - **FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS** **24**
    - Regard sur nos projets 24
      - Projet ROSO 24
      - Projet Nocturne 25
      - Projet Quiétude 26
      - Projet PARC 27
      - Projet Civisme 27
      - Intervention en santé mentale 28
      - Localisation des individus 28
      - Réponse rapide aux vagues de délits 29

- Un territoire sous bonne surveillance 29
  - Des routes plus sécuritaires 29
  - Manifestations 32
- Réseaux sociaux 33
  - Une équipe bien branchée 33
- Techniques et outils de travail performants 33
  - Améliorer le transfert d'information 33
  - Assurance qualité 33
  - Salle d'interrogatoire audio et vidéo 34

❖ ***STATISTIQUES*** **35**

- **ACCIDENTS 35**
- **LE PORTRAIT GLOBAL DE LA CRIMINALITÉ 36**
  - Tableau statistiques criminelles 36
  - Le portrait de la criminalité pour chacune des municipalités 37
  - Variation de la criminalité pour chacune des villes membres de la Régie de 2010 à 2014 39

L'ORGANISATION

Le territoire

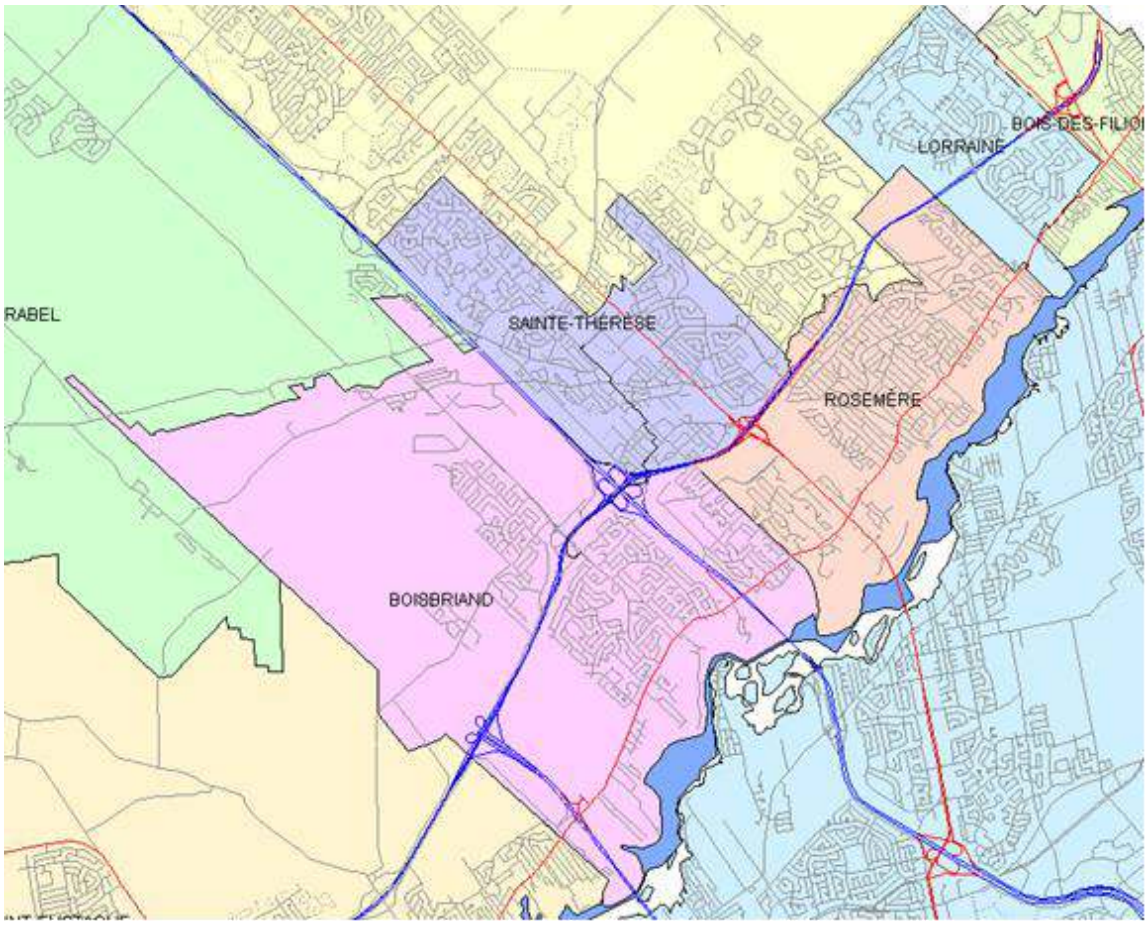

Située à l'entrée des Basses-Laurentides et à proximité des grands centres urbains de Montréal, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville dessert quatre (4) municipalités, soit Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse.

Bénéficiant d'une qualité de vie incomparable grâce à la présence, sur le territoire, d'espaces verts uniques, d'institutions scolaires réputées, de quartiers résidentiels au cachet exceptionnel et de centres commerciaux d'envergure desservant une vaste clientèle, les 76 713 citoyens résidant dans l'une ou l'autre des villes membres de la Régie de police peuvent bénéficier en tout temps des meilleurs services policiers offerts par une organisation proactive et innovatrice dans ses façons de faire.

Mme Marlene Cordato, Mairesse

Population :	27 299
Superficie :	29,5 km^2
Réseau routier :	124,5 km

M. Ramez Ayoub, Maire

Population :	9 501
Superficie :	5,96 km^2
Réseau routier :	49 km

Mme Madeleine Leduc, Mairesse

Population :	14 344
Superficie :	12,5 km^2
Réseau routier :	104,8 km

Mme Sylvie Surprenant, Mairesse

Population :	25 569
Superficie :	8,2 km ^{2}
Réseau routier :	102,5 km

L'historique

Une décennie au service de la population

En effet, c'est le 19 juin 2014 que la Régie de police Thérèse-De Blainville fêtait ses dix années d'existence. Il nous apparaissait tout à propos d'inclure au rapport annuel 2014 le communiqué que le directeur, M. Michel Foucher, adressait à l'ensemble du personnel en cette journée particulière de l'évolution de notre organisation policière.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Le 19 juin 2014

COMMUNIQUÉ

Souhaitons-nous un
Joyeux anniversaire!

À tout le personnel
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Mesdames,
Messieurs,

Il y a aujourd'hui même, dix ans que le projet de développer une organisation policière performante et innovatrice voyait le jour.

Plusieurs d'entre vous ont répondu « présents » dès nos premiers pas et d'autres se seront joints à notre marche en cours de route. Alors, regardez aujourd'hui le chemin parcouru et soyez fiers des nombreuses réalisations qui auront marqué notre dernière décennie et surtout fiers d'appartenir à une organisation telle que la nôtre.

À vous tous et toutes qui avez fait l'histoire, employés présents ou passés, merci d'avoir contribué à votre façon au développement d'une aussi belle organisation et d'être demeurés de fidèles ***partenaires de la communauté*** depuis toutes ces années.

Bonne fête à la Régie!
19 juin 2004 – 19 juin 2014

Le directeur,

Michel Foucher

Création de la Régie

Le 16 juin 2000, le gouvernement provincial adoptait la *Loi sur la police*. Cette dernière, de par le fait qu'elle imposait de nouvelles obligations en matière de niveau de service à offrir aux populations demeurant à l'intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), favorisait les regroupements des corps policiers. À cette époque et à la suite de la mise en place de cette nouvelle loi, les mairesses et maires des villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse décidaient, par entente intermunicipale, de regrouper leurs forces policières et présentaient en ce sens aux ministères concernés un plan d'organisation policière. C'est donc le 26 juillet 2003 que le ministère des Affaires municipales autorisait par décret la création de la nouvelle entité appelée Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville. La prochaine étape dans le développement de notre organisation consiste en l'abolition des corps de police existants dans chacune des municipalités membres de la Régie et c'est le 19 juin 2004 que cette étape est franchie avec la mise en opération officielle de la Régie de police Thérèse-De Blainville sous la forme que nous la connaissons actuellement. Le nouveau service de police avait donc comme objectif de respecter le niveau de service à offrir comme prévu par la loi, et ce, tout en maintenant la qualité des services de proximité auxquels les citoyens étaient habitués.

Les changements et le travail à faire étaient colossaux. On peut penser à l'organisation administrative et opérationnelle de la nouvelle organisation particulièrement en marge de l'arrimage des directives et des méthodes de travail, aux agencements des conventions collectives et des contrats de travail avec les cadres, des règles internes financières et corporatives, des logos, de la papeterie, des contrats externes, des ajustements en matière de formation des employés, etc.

Rapidement, l'engagement du personnel et la volonté commune de bien faire les choses ont donné les résultats escomptés sur le plan des statistiques reliées à la criminalité, du sentiment de sécurité en matière de surveillance du territoire et du respect des règlements sur la sécurité routière et des règles sur la qualité de vie. Notre organisation policière aura évolué de façon remarquable et se sera distinguée au fil de ces années en méritant divers honneurs remis par le ministère de la Sécurité publique en marge de certains programmes de prévention et de résolution de problèmes que nous aurons mis en place.

Fonctionnement administratif

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (la Régie) est une entité corporative distincte des villes membres qui l'ont créée, possédant sa propre personnalité juridique. Tel que déjà souligné, elle a été constituée par entente intermunicipale en vertu de la *Loi sur les cités et villes*. Une première entente de dix ans (2003-2013) a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales (MAMOT) et du ministère de la Sécurité publique (MSP). Depuis 2013, une deuxième entente de dix ans (2013-2023) a également reçu les approbations ministérielles nécessaires et est actuellement en vigueur.

Les affaires de la Régie sont administrées par un conseil d'administration formé de huit membres, soit d'un délégué et d'un représentant de chacun des conseils des villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse, soit les villes sur le territoire desquelles la Régie a compétence. Les délégués sont les maires des villes. Les représentants sont des conseillers municipaux nommés par

les villes pour agir ainsi. Ils ne peuvent que prendre part aux délibérations lors des assemblées puisque seuls les délégués (maires) ont le droit de vote.

L'administration de la Régie peut aisément se comparer à l'administration d'une ville puisqu'elle est soumise aux mêmes règles de fonctionnement, prévues à la *Loi sur les cités et villes*, en y faisant les adaptations nécessaires. Ainsi, à titre d'exemple, le conseil de la Régie se réunit mensuellement en assemblée ordinaire. Il peut aussi convoquer des assemblées extraordinaires. Le conseil de la Régie a nommé un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Un comité de gestion composé des directeurs généraux de chacune des villes voit à donner suite à tout mandat que le conseil juge approprié de lui confier. À titre d'exemple, les prévisions budgétaires annuelles sont présentées au comité de gestion préalablement à leur présentation au conseil. Le comité de gestion peut aussi faire au conseil de la Régie, toute recommandation qu'il juge nécessaire à la réalisation de l'objet de l'entente intermunicipale. Un coordonnateur du comité de gestion est nommé pour représenter ses membres aux réunions du conseil.

La présence des membres du conseil aux réunions est rémunérée en vertu d'un règlement adopté en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Pour son bon fonctionnement, la Régie a adopté divers règlements portant sur sa régie interne, décrétant des règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaire, concernant la discipline interne de ses policiers et concernant le régime complémentaire de retraite de ses employés.

La Régie étant considérée comme un organisme municipal au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, elle est soumise à celle-ci. La secrétaire corporative agit comme responsable de l'accès.

En matière de fonctionnement administratif interne, la Régie est complètement autonome. Elle possède ses propres différents services :

- Direction générale
- Service des finances et de la paie
- Service des ressources humaines
- Services juridiques et secrétariat corporatif, gestion documentaire et archives
- Service des technologies

Pour la majorité de ces départements, nous retrouvons un cadre responsable assisté par un technicien syndiqué. L'organigramme de la Régie, qui vous est présenté dans les pages qui suivent, illustre bien notre structure. Il n'en demeure pas moins que l'appareil administratif est bien rodé et d'une efficacité remarquable.

Fonctionnement opérationnel

La structure opérationnelle de la Régie de police est composée de quatre grandes divisions et d'une section connue sous les appellations : gendarmerie, enquêtes, circulation, prévention et projets spéciaux et section télécoms 9-1-1.

Outre la section télécoms 9-1-1 qui est sous la responsabilité d'un cadre civil, les quatre divisions opérationnelles demeurent pour chacune d'entre elles sous le commandement d'un inspecteur qui est un cadre policier. Les membres du personnel composant ces divisions sont quant à eux répartis sur l'ensemble du territoire afin d'occuper à leur pleine capacité des bâtiments présents dans chacune des municipalités membres de la Régie.

À la ville de Sainte-Thérèse, nous retrouvons le quartier général où se côtoient au quotidien les membres de l'état-major du service, le personnel administratif et les membres de la Division gendarmerie.

À la ville de Boisbriand se retrouve le personnel de la Division des enquêtes, incluant le service de secrétariat et celui de l'alimentation au module d'information policière (MIP).

À la ville de Lorraine, nous retrouvons le personnel de la Division circulation incluant deux ressources civiles appelées secrétaires-répartitrices.

Finalement, à la ville de Rosemère, nous retrouvons les membres de la Division prévention et projets spéciaux et ceux de l'équipe de service incluant une ressource civile.

C'est fort de l'ensemble de la composition de ces équipes de travail que la Régie de police est en mesure de répondre adéquatement et en nombre suffisant à tout événement majeur à survenir sur le territoire. De façon journalière, il n'est pas exceptionnel de pouvoir compter sur la présence de plus ou moins vingt (20) policiers au volant de véhicules de patrouille, prêts à intervenir. À ce nombre, s'ajoute minimalement une équipe d'enquêtes composée d'un (1) sergent et de cinq (5) enquêteurs.

Bref, une force d'intervention non négligeable lorsque le temps presse afin de rétablir l'ordre sur le territoire.

Les locaux de la Régie de police

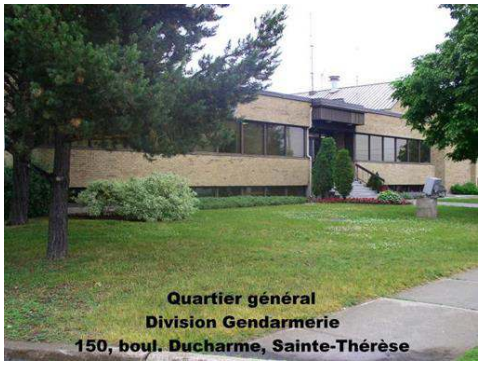
Quartier général
Division Gendarmerie
150, boul. Ducharme, Sainte-Thérèse

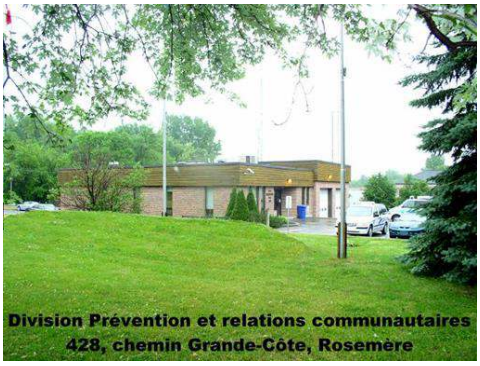
Division Prévention et relations communautaires
428, chemin Grande-Côte, Rosemère

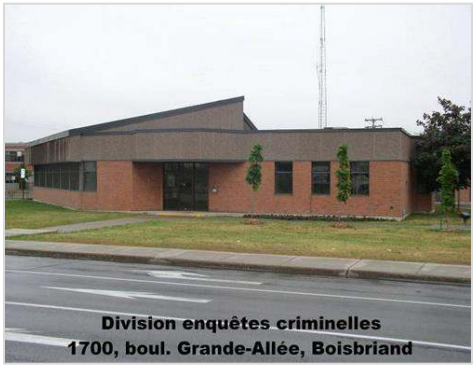
Division enquêtes criminelles
1700, boul. Grande-Allée, Boisbriand

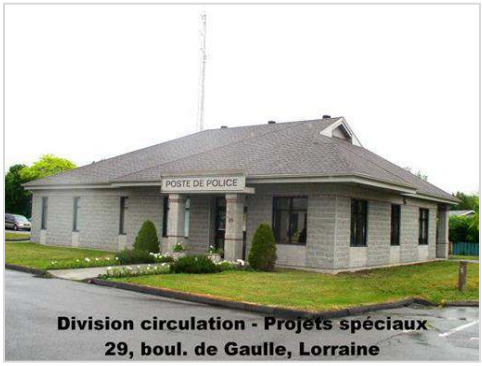

Division circulation - Projets spéciaux
29, boul. de Gaulle, Lorraine

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2014

À la lecture des pages qui vont suivre, vous serez en mesure de retrouver les faits marquants qui ont jalonné l'année 2014.

Présenté sous une forme différente, le rapport annuel 2014 présente donc une description sommaire des activités qui auront marqué le quotidien de notre organisation policière, et ce, pour l'ensemble de nos divisions administratives ou opérationnelles ainsi que pour son conseil d'administration.

Faits saillants administratifs

Nomination au conseil d'administration de la Régie de police

C'est le 16 novembre 2014 que Monsieur Ramez Ayoub, maire de Ville Lorraine, était nommé à la présidence de la Régie de police, succédant ainsi à Mme Marlene Cordato mairesse de la Ville de Boisbriand.

Au cours de son mandat des deux prochaines années, Monsieur Ayoub sera secondé par Mme Sylvie Surprenant, mairesse de la Ville de Sainte-Thérèse, qui a été nommée à la vice-présidence de la Régie. Monsieur Ayoub et Mme Surprenant sont appuyés également par les membres délégués au conseil d'administration soit Mesdames Cordato et Leduc, respectivement mairesse de la Ville de Boisbriand et mairesse de la Ville de Rosemère ainsi que par un représentant des conseils de ville de chacune des municipalités.

Changement organisationnel

À la suite du départ à la retraite de l'inspecteur responsable de la Division circulation à l'été 2014, la Régie de police aura procédé à la nomination d'un nouvel inspecteur et après avoir réussi avec brio l'ensemble du processus de sélection, M. Luc Larocque était promu au grade d'inspecteur. Cette nouvelle nomination aura permis à la direction de la Régie de police de procéder à une réorganisation de sa structure opérationnelle et de modifier son organigramme en conséquence. Les responsabilités opérationnelles des inspecteurs deviennent les suivantes :

La Division des enquêtes criminelles est maintenant sous la responsabilité de l'inspecteur Luc Larocque, la Division de la gendarmerie sous la responsabilité des inspecteurs Éric Fournier et Francis Lanouette, la Division de la circulation et celle de la prévention et des projets spéciaux sous la responsabilité de l'inspecteur Jacques Caza.

Organigramme

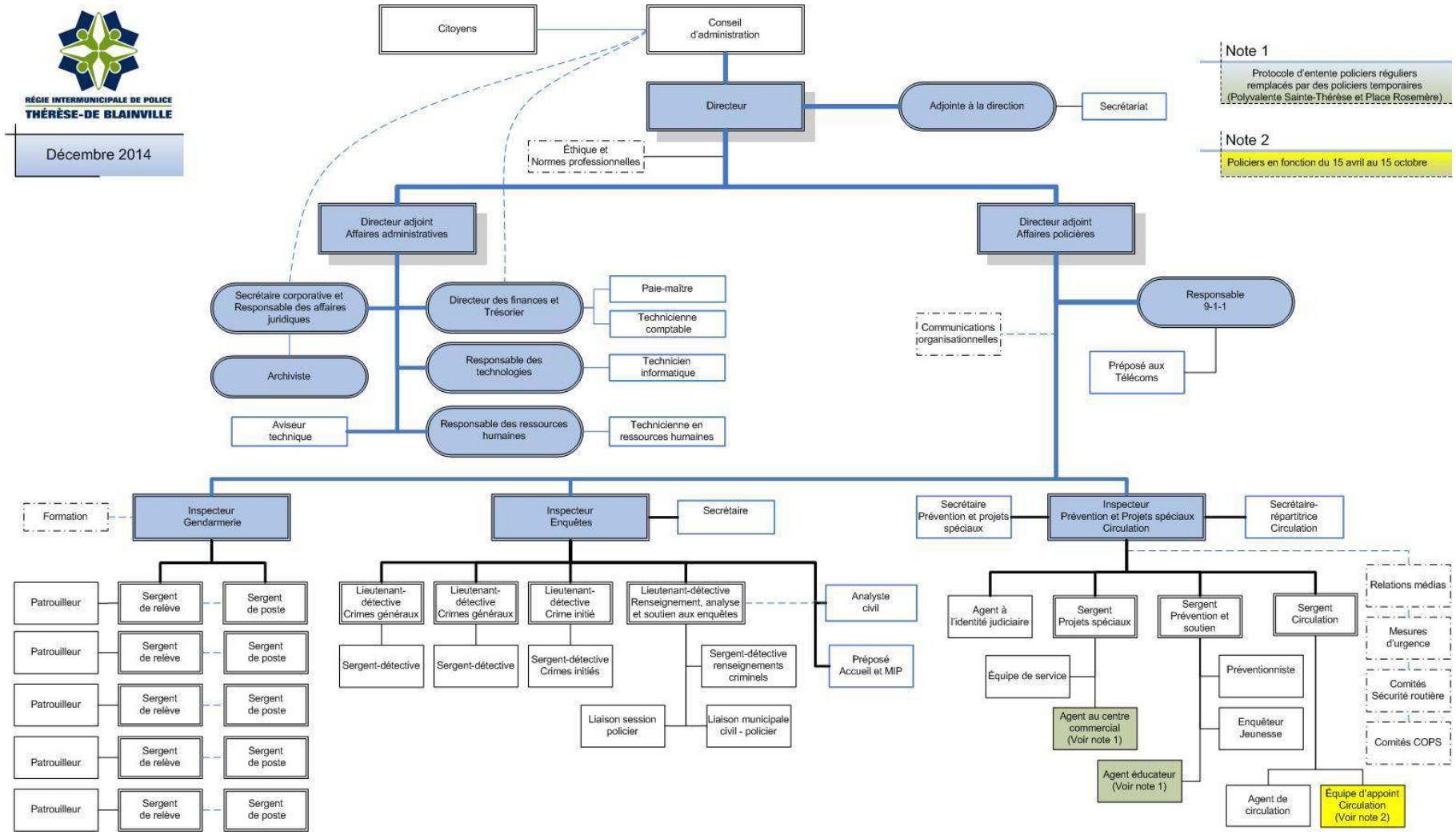

Les états financiers

Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Réel	Budget	
Salariales			
Rémunération	13 321 026 $	13 679 600 $	
Charges sociales	1 497 317 $	1 505 300 $	
Avantages sociaux	2 961 070 $	3 466 540 $	
	17 779 413 $	18 651 440 $	85.4%
Fonctionnement			
Services administratifs	2 642 652 $	2 841 210 $	12.7%
Sécurité publique	337 115 $	466 551 $	1.6%
	2 979 767 $	3 307 761 $	
Service de la dette	62 800 $	62 800 $	0.3%
Total	**20 821 980 $**	**22 022 001 $**	100.0%

Répartition des dépenses réelles au 31 décembre 2014

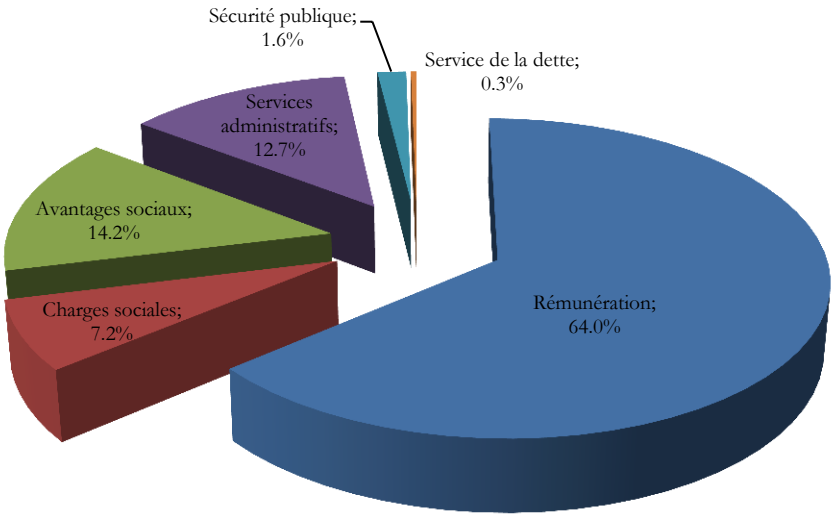

Profil organisationnel

Au cours de l'année 2014, la Régie de police a été en mesure de compter sur le dévouement de plus de 180 employés. Qu'ils soient associés à la Division administrative ou à celles dites opérationnelles, l'ensemble du personnel civil et policier aura travaillé de concert afin d'offrir les meilleurs services policiers possible à la population qu'il dessert.

Répartition des effectifs

Tout d'abord, le personnel policier à la Régie de police s'élève à 133 ressources, et de ce nombre, 108 personnes occupent un poste permanent alors que 25 autres ressources comblent les rangs à titre de policier temporaire. En ce qui concerne les policiers permanents, la représentativité en matière de ressources masculines est de l'ordre de 80 % alors que du côté féminin elle est établie à 20 %.

TABLEAU : La répartition par groupe d'âge (personnel policier permanent)

Groupe d'âge	Femmes	Hommes	Total
24 ans et moins	0	0	**0**
25 à 34 ans	12	32	**44**
35 à 44 ans	8	27	**35**
45 à 54 ans	2	25	**27**
55 ans et plus	0	2	**2**
Total	**22**	**86**	**108**

Concernant les effectifs civils au sein de notre organisation, ceux-ci s'élèvent à 53 ressources. De ce nombre, 39 personnes occupent un poste permanent alors que 15 autres agissent à titre de surnuméraire afin d'apporter leur soutien lorsque nécessaire. Le personnel civil permanent est composé prioritairement de représentantes de la gent féminine à la hauteur de 79 % des effectifs.

TABLEAU : La répartition par groupe d'âge (personnel civil permanent)

Groupe d'âge	Femmes	Hommes	Total
24 ans et moins	0	1	**0**
25 à 34 ans	6	0	**6**
35 à 44 ans	6	3	**9**
45 à 54 ans	12	3	**15**
55 ans et plus	6	2	**8**
Total	**30**	**9**	**39**

Effectif policier

Direction	7
Directeur	1
Directeur adjoint	2
Inspecteur	4
Division de la Gendarmerie	60
Sergent	10
Agent	50
Division des Enquêtes	20
Lieutenant-détective	4
Sergent-détective	13
Agent de renseignement criminel	1
Agent de liaison	2
Division de la Circulation	8
Sergent	1
Agent	7
Division de la Prévention et des projets spéciaux	13
Sergent prévention	1
Préventionniste-enquêteur	2
Sergent-détective jeunesse	1
Sergent projets spéciaux	1
Agent – identité judiciaire	2
Équipe de service	6
Effectif policier permanent	108
Homme (81 %)	80
Femme (19 %)	20
Effectif policier temporaire	25

Effectif civil

Direction	7
Adjointe à la direction	1
Responsable des affaires juridiques et secrétaire corporative	1
Responsable des ressources humaines	1
Responsable des télécoms/9-1-1	1
Responsable des technologies	1
Directrice des finances et Trésorière	1
Conseillère en archivistique et en gestion documentaire	1
Soutien	32
Analyste civil	1
Secrétaire	8
Liaison municipale	1
Préposé à l'accueil et à l'alimentation du MIP*	2
Préposé à la section télécoms/9-1-1	12
Secrétaire-répartitrice	2
Technicien informatique	1
Paie-maître et avantages sociaux	1
Technicienne comptable	1
Aviseur technique	1
Technicienne en ressources humaines	1
Préposé à l'entretien des véhicules	1
Effectif civil permanent	39
Effectif civil temporaire	15

* Module d'information policière

Mouvement de personnel

Tout d'abord, l'année 2014 aura été témoin du départ à la retraite de deux employés, et ce, après un cumul de plus de 67 années au service de la population. En effet, au mois de juin 2014, après avoir cumulé plus de 31 ans de service, l'inspecteur Michel Gaudreau nous quittait pour une retraite bien méritée. Puis, à la fin de l'année 2014, Mme Odette Delorme, secrétaire à la Division prévention et projets spéciaux nous quittait après plus de 36 ans de loyaux services.

À la suite de la vacance à certaines fonctions ou à la suite des retraites annoncées, la direction de la Régie de police était heureuse de recommander à son conseil d'administration l'embauche de nouvelles ressources et d'annoncer la nomination de permanence aux personnes suivantes :

Stéphany Pépin
Secrétaire à l'administration

Jocelyne D'André
Paie-maître au Service des finances

Maude Barbusci
Préposée à la section télécoms/9-1-1

Outre l'annonce de ces permanences, la direction de la Régie de police aura eu le plaisir de nommer un nouvel inspecteur en la personne de M. Luc Larocque. Cumulant plus de 16 années de service, et à la suite de la réussite d'un processus de sélection rigoureux, l'inspecteur Larocque était confirmé dans ses fonctions de responsable de la Division des enquêtes criminelles.

La reconnaissance du personnel

Pratiquée sur une base quotidienne, régulière ou ponctuelle et manifestée de façon formelle ou informelle, individuelle ou collective, privée ou publique, la reconnaissance du personnel au sein de notre organisation demeure une valeur bien ancrée dans nos façons de faire. Reconnaître ses employés, c'est avant toute chose reconnaître qu'ils sont la force vive permettant de contribuer au succès de notre organisation et il est tout à propos de leur apporter toute l'importance qu'ils méritent.

Médaille de l'Officier de l'Ordre du mérite policier

Le 9 septembre 2014, lors d'une cérémonie empreinte d'un grand décorum à Rideau Hall à Ottawa, le directeur de la Régie de police, M. Michel Foucher, se voyait décerner par le gouverneur général du Canada, son excellence le très honorable David Johnston, la médaille d'Officier de l'Ordre du mérite des corps policiers (O.O.M.). Cette médaille lui a été remise en hommage à son service exemplaire au cours des 39 dernières années dans la fonction policière, à sa contribution remarquable à l'évolution de la fonction policière sur la scène régionale et provinciale ainsi qu'à son grand dévouement pour la communauté.

M. Michel Foucher et l'honorable David Johnston

Médaille pour services distingués

C'est lors de la soirée reconnaissance des employés que la direction de la Régie de police était heureuse de remettre la médaille du gouverneur général pour 30 ans de services policiers distingués à deux de ses membres et enfin celle pour 40 ans de services distingués à un policier.

30 ans

Claude Danis

Roch Brunet

40 ans

Lucien Forget

Gala reconnaissance

Le Gala reconnaissance se déroule une fois par année et nous permet de nous arrêter, de prendre un certain recul et de nous remémorer à travers les différentes nominations toutes les actions posées au cours de la dernière année qui méritent d'être soulignées.

Toutes nos félicitations aux lauréats 2014!

Départ à la retraite

Inspecteur Michel Gaudreau

Raymonde Beauchamp

Denise Plante

Vote par les pairs

Alexandre Bérubé
Hugo Brisebois
Isabelle Giguère
Anthony Sydor
Sylvain Aubut

Alexandre Bérubé, Inspecteur Francis Lanouette et Éric Huard-Legault

Anthony Sydor et l'inspecteur Francis Lanouette

Sylvain Aubut et Yvan Boisvert

Mireille Vallée, le directeur
Michel Foucher et Caroline Noël

Implication sociale ou sportive

Marilyn Côté
Caroline Noël et Mireille Vallée
Denise Théroux

Recrue de l'année

Pierre-Olivier Tremblay

Pierre-Olivier Tremblay et
Sylvie Tremblay

Initiative et créativité

Philippe Bouchard
François Boies et Julien Steben Roman
Simon Le Blanc
Martin Charron et Jonathan Germain

Philippe Bouchard et
l'inspecteur Francis Lanouette

Martin Charron et
l'inspecteur Francis Lanouette

Valeurs organisationnelles

Éric Huard-Legault
Gilbert Déry et Sylvie Gauthier
Sébastien Thériault
Valérie Boivin-Pratt, Dominique Cadieux, Josée Chartrand, Sylvie Gauthier, Audrey-Anne Lessard, Jeany Steben Roman et Martine Tremblay
Daniel Cloutier

Sébastien Thériault et l'inspecteur Lanouette

Gilbert Déry, Danny Bastien et Sylvie Gauthier

Daniel Cloutier et l'inspecteur Lanouette

Acte de bravoure

Nicholas-Yan Charbonneau
Yannick Horion
Sophie Pilon

Acte méritoire

Carl Lebel
Caroline Noël

Nouvelle convention collective pour les policiers

Après plus de 14 mois de négociations, c'est le 20 août 2014 que la Régie de police et la Fraternité des policiers et policières signaient les accords d'une nouvelle convention collective couvrant la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015. Au nombre des faits saillants de cette nouvelle entente, on peut identifier, entre autres, la modification de l'horaire de travail des policiers par l'avènement de la période de 12 heures les fins de semaine, la mise en place d'une équipe multidisciplinaire augmentant ainsi la présence policière à certaines heures cibles, l'ajout d'un technicien en identité judiciaire, et finalement, le changement de statut de dix policiers qui cumulaient plus de quatre années de service à titre de temporaires.

Normalisation des activités de la centrale d'urgence 9-1-1

L'année 2014 nous aura permis de terminer l'ensemble du travail relié à l'obtention de la certification de notre centre d'appels d'urgence. En effet, bien que les travaux avaient brièvement débuté en 2013, la vitesse de croisière pour l'aboutissement de ce dossier aura été atteinte en 2014. Afin de répondre aux exigences de la réglementation, nous aurons dû, entre autres, réaménager la salle des serveurs et le système de téléphonie, procéder à l'achat d'équipements informatiques afin de rendre conforme la centrale d'appels primaire, mettre en place divers systèmes d'assurance qualité et de contrôle, développer de nouveaux programmes de formation pour le personnel œuvrant au sein de la section télécoms/9-1-1, etc. Bref, il y avait plus de 22 critères à respecter afin de répondre aux exigences édictées par la réglementation, et nous avons répondu à l'ensemble de ceux-ci. Tout au long du processus menant à la certification, nous aurons fait l'objet d'une supervision de la part d'une équipe de vérificateurs du ministère de la Sécurité publique, et c'est à la suite de leur recommandation qu'au tournant de l'année 2015 nous obtenions la certification du SCAU 9-1-1 Thérèse-De Blainville.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

SCAU 9-1-1 THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Considérant que la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville m'a soumis une demande écrite pour obtenir un certificat de conformité, en vertu de l'article 52.6 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, chapitre S-2.3);

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a procédé à la vérification du SCAU 9-1-1 Thérèse-De Blainville;

Considérant que le centre d'appels satisfait aux exigences de l'article 52.7 de la loi et du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence (RLRQ, chapitre S-2.3, r. 2);

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 52.10 de la loi, je certifie que le SCAU 9-1-1 Thérèse-De Blainville est conforme à ces exigences. Le présent certificat est valide pour deux ans.

Québec, le 20 janvier 2015

La ministre de la Sécurité publique,

Lise Thériault

Sécurité publique Québec

Obtenir sa certification de conformité vient attester l'efficacité de la centrale d'urgence 9-1-1, notamment en regard de la qualité des services fournis aux citoyens, du bon fonctionnement des équipements et des compétences de notre personnel.

Ergonomie des postes de travail

Dans le cadre du programme l'Équilibreur et afin de prévenir certaines lésions professionnelles occasionnées par l'ergonomie des postes de travail, un projet a été mis de l'avant en 2014 afin que trois personnes ressources issues du personnel de la Régie puissent suivre une formation de base de six heures en ergonomie. Ces personnes ressources peuvent maintenant interagir auprès de leurs confrères ou consœurs dans le but d'identifier les facteurs de risque ergonomique de leur bureau de travail ainsi que les causes de ces facteurs de risque. Elles sont aussi en mesure de diffuser certains conseils afin de personnaliser au besoin les ajustements des postes de travail. Mesdames Sylvie Tremblay et Michelle Brideau ainsi que l'agent Stéphane Riccio sont les personnes identifiées au projet.

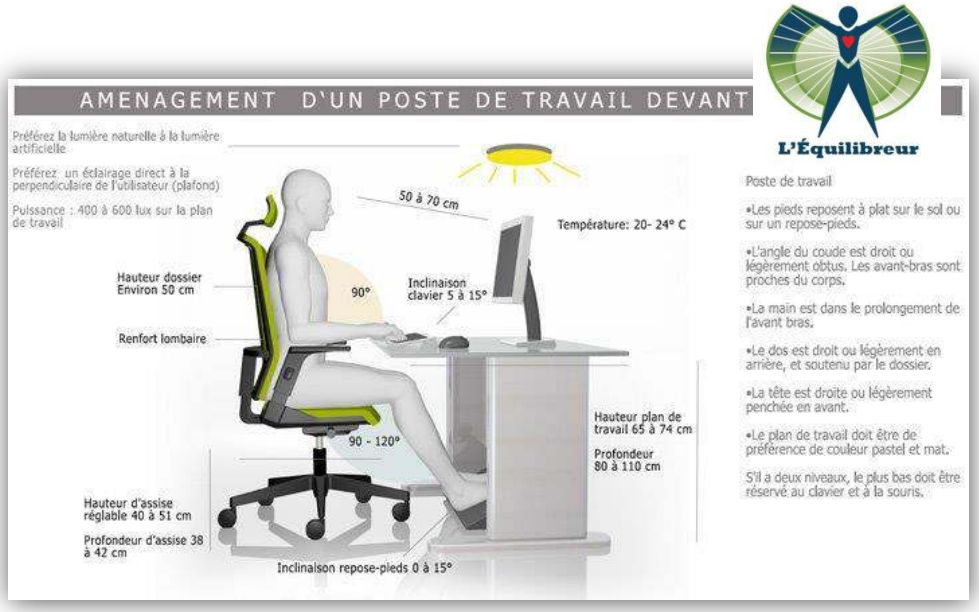

Gestion documentaire

Révision du plan de classification et du calendrier de conservation

En tenant compte que l'organisation logique des documents produits et reçus par un organisme est essentielle à la bonne marche de ses activités, il était tout à propos que la responsable des archives révise le plan de classification de nos documents. Bien que ce plan existe déjà depuis 2008, sa mise à jour en 2014 devenait prioritaire afin que celui-ci reflète notre réalité d'aujourd'hui.

Puisque le plan de classification s'arrime avec le calendrier de conservation des documents, ce dernier a également fait l'objet d'une révision dans son ensemble.

SAVIEZ-VOUS QUE…

La Régie a 52 000 dossiers papier actifs, semi-actifs et historiques inventoriés.

Également, plus de 14 000 dossiers papier ont déjà fait l'objet d'une destruction, suivant nos règles de conservation du calendrier de conservation de la Régie, et ce, depuis 2008.

Acquisition d'un progiciel de gestion intégrée des documents (GID)

Bien que nous ayons mis énormément d'efforts à traiter nos documents papier, il ne faut pas pour autant déroger à notre responsabilité de traiter l'ensemble de nos documents numériques.

La Régie de police s'est donc dotée en 2014, du progiciel de gestion intégrée des documents « ULTIMA » de la compagnie GCI.

Ainsi, cette acquisition nous permettra d'améliorer la gestion de nos documents numériques, et ainsi de centraliser l'information, quel que soit son support.

Afin d'aider notre archiviste avec l'implantation de la gestion numérique, le conseil d'administration autorisait, en 2014, l'embauche d'une ressource contractuelle pour une période de deux (2) ans.

Christine Bournival, archiviste et Cloé Sigouin, technicienne aux archives

Dotation

Au cours de l'année 2014, le Service des ressources humaines a développé un processus permettant l'envoi électronique et immédiat d'un accusé de réception lors de la réception d'une demande d'emploi. En effet, devant l'ampleur sans cesse grandissante de l'utilisation de notre site Internet pour l'envoi de curriculum vitae, nous voulions demeurer avant-gardistes en matière de promotion de nos valeurs organisationnelles lors du contact initial avec les personnes qui désirent occuper une fonction au sein de la Régie de police.

Cette communication valorise ainsi notre système de dotation ainsi que l'importance accordée aux futurs membres de notre organisation.

Accusé de réception électronique

De : **Ressources humaines**

Objet : **Accusé de réception**

Madame,
Monsieur,

Nous accusons réception de votre curriculum vitae, nous conserverons votre candidature pour une période d'un an et soyez assuré(e) que celle-ci sera considérée lors de nos différents processus de recrutement en fonction du poste que vous convoitez. Si des documents supplémentaires étaient requis pour poursuivre l'étude de votre dossier, nous entrerons alors en contact avec vous.

Nous vous remercions sincèrement de l'intérêt porté à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et nous vous souhaitons tout le succès professionnel escompté.

Cordialement.

Le Service des ressources humaines

SAVIEZ-VOUS QUE…

Annuellement le Service des ressources humaines reçoit plus de 800 curriculum vitae par l'entremise de notre site Internet pour la fonction de policiers au sein de notre organisation?

Formation

Du personnel formé et bien informé

Au fil des années, la Régie de police aura instauré au sein même de son organisation une stratégie de formation performante. En effet, au lieu de faire appel à des organismes de formation prestataire, la Régie devient à l'occasion son propre maître d'œuvre de la formation grâce au développement, à l'interne, des habiletés de plusieurs moniteurs accrédités ou de l'utilisation de ressources spécialisées déjà présentes.

Offerte souvent à l'intérieur même de nos propres locaux, cette formation interne s'avère souvent la situation la plus adaptée à nos besoins lorsque les thématiques de formation sont spécifiques à l'activité policière.

SAVIEZ-VOUS QUE…

La Régie de police possède, depuis 2014, une salle de formation adaptée à ses divers besoins?

Voici en images un aperçu de quelques formations diffusées à l'interne :

Interception de véhicule à haut risque

Formation gestes et signaux

Mise de menottes et contrôle articulaire

Formation premiers soins

SAVIEZ-VOUS QUE…

La responsable des affaires juridiques et du secrétariat corporatif au sein de la Régie aura rencontré, en compagnie du responsable des normes professionnelles, l'ensemble des policiers afin de les sensibiliser à l'utilisation des médias sociaux et sur une nouvelle politique concernant l'apparence personnelle et la tenue vestimentaire?

De plus, au cours de la dernière année, celle-ci aura produit et rédigé des capsules d'information; dans un premier temps, sur les obligations des policiers en matière de rédaction de notes à la suite d'un évènement, et dans un deuxième temps, sur l'obligation qui incombe aux policiers de divulguer à leur directeur toutes autres sources de revenus reliées à un autre emploi que celui de policier.

Il arrive certaines fois que la formation diffusée à notre personnel civil ou policier nécessite à l'occasion de devoir déplacer ceux-ci vers des institutions d'enseignement dédiées, particulièrement vers l'École nationale de police du Québec et vers diverses universités québécoises.

Voici donc la nomenclature de certaines formations suivies à l'externe :

- Formation sur les normes professionnelles
- Organiser et gérer le site d'un sinistre majeur
- Négociateur
- Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants
- Enquête incendie
- Évaluation du rendement
- Opération planifiée de contrôle routier
- Code de la sécurité routière
- Élément d'éthique appliqué
- Intervention pédagogique
- Épreuve de coordination de mouvements
- Personne-ressource en matière d'alcotest
- Intervention policière auprès des adolescents

SAVIEZ-VOUS QUE…

Afin d'offrir les meilleurs services policiers possible à sa population, la Régie de police aura investi plus de 449 627 $ en formation d'appoint au cours de l'année 2014. Ce montant inclut les salaires déboursés et l'ensemble des coûts reliés aux formations?

Outre l'ensemble des formations offertes, la Régie de police aura toujours accordé une importance au traitement et à l'échange d'informations au niveau du renseignement criminel. Cet échange d'information permet non seulement d'ajuster nos surveillances ou nos interventions policières, mais celui-ci permet à l'ensemble des divisions de travailler de concert afin de faire échec au crime sur notre territoire. Dès le début de l'année 2014, un plan d'action a été rédigé afin d'améliorer le renseignement et la transmission d'informations au sein de l'organisation. Le sergent-détective responsable du renseignement criminel aura, à cet effet, rencontré à 56 occasions le personnel des différentes divisions afin de leur transmettre de l'information privilégiée en plus de diffuser plus de 146 bulletins d'informations permettant d'offrir un meilleur portrait des activités criminelles à survenir sur le territoire ainsi que l'identification de personnes d'intérêt à surveiller.

Planification stratégique

Tout au long de l'année 2014, le personnel de la Régie de police aura assuré le suivi des différents objectifs mis en valeur à l'intérieur de notre plan stratégique 2012-2015.

La formation de notre personnel, nos diverses implications au niveau de la sécurité routière, l'acquisition d'un nouveau réseau de communication P-25, l'importance apportée à la gestion documentaire, à l'accès à l'information, aux normes professionnelles ou à la qualité des services rendus, et finalement l'importance de la reconnaissance de notre personnel auront été sans contredit certaines priorités de l'année 2014.

Faits saillants opérationnels

Regard sur nos projets

Outre les diverses actions mises de l'avant en sécurité routière afin d'offrir un réseau routier des plus sécuritaires à notre population, le personnel de la Régie de police demeure très attentif à l'évolution de la criminalité sur son territoire. C'est donc dans cette optique, et afin de s'attaquer aux sources mêmes de l'insécurité des citoyens ainsi qu'aux causes des problèmes de criminalité vécue à l'échelle locale, que l'ensemble du personnel de la Régie de police ne ménage aucun effort afin d'offrir à l'ensemble des citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

Outre l'action policière traditionnelle de nature plus réactive, lorsque nécessaire, la Régie de police aura développé, depuis sa création, une approche plus moderne de l'intervention policière par la mise en place de divers programmes de prévention ou de plans d'action orientés vers la résolution de problème ou le renforcement des mesures préventives. En ce sens, vous trouverez ci-après la nomenclature de diverses actions entreprises au cours de la dernière année.

Projet ROSO

Ce programme de prévention mis de l'avant en 2007 nous permet, année après année, d'assurer une surveillance accrue du vol de véhicule sur notre territoire et d'obtenir d'excellents résultats en termes de prévention de ce type de criminalité. Que ce soit à la suite d'une présence soutenue et planifiée de la part de nos policiers aux endroits jugés plus à risque sur notre territoire, ou à la sensibilisation du public lors de la tenue de différents kiosques en la matière, nos diverses actions mises de l'avant en 2014 auront encore une fois porté leurs fruits avec une diminution des vols de véhicule de l'ordre de **41 %**.

PROJETROSO
PRÉVENTION DU VOL DE VOITURE

Vols de véhicule sur l'ensemble du territoire – Comparatif 2013-2014

Avec un total de **109** vols de véhicules en 2014, nous constatons une diminution de **41 %** comparativement à 2013.

En 2013 :

Lorraine : 14 vols
Rosemère : 33 vols
Sainte-Thérèse : 62 vols
Boisbriand : 76 vols

Total : 185 vols de véhicules

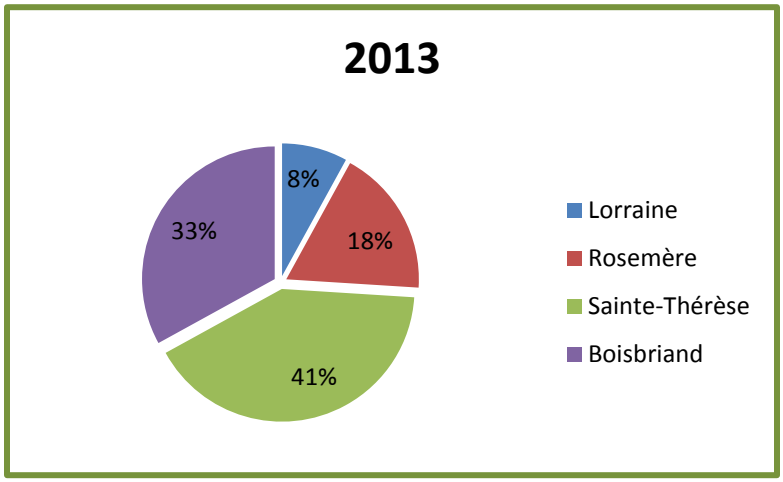

En 2014 :

Lorraine : 4 vols
Rosemère : 23 vols
Sainte-Thérèse : 39 vols
Boisbriand : 43 vols

Total : 109 véhicules volés

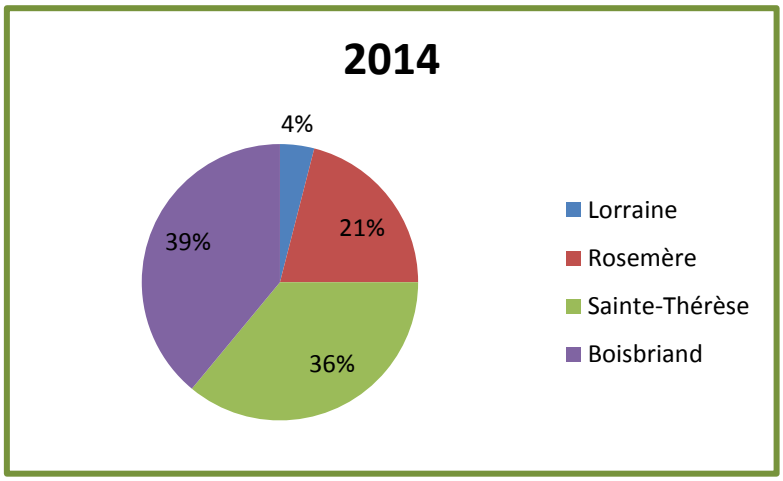

SAVIEZ-VOUS QUE…

Saviez-vous que dans le cadre de notre projet ROSO, ce sont plus de 629 surveillances planifiées qui auront été assignées aux policiers aux endroits jugés plus à risque?

Projet Nocturne

De façon régulière, les policiers, par l'entremise du projet Nocturne, se présentent à l'intérieur même des divers endroits licenciés de notre territoire afin d'augmenter la présence policière à ces endroits ou près de ceux-ci, et ainsi prévenir tout type de criminalité qui pourrait s'y produire. Ce programme de prévention a été développé grâce à la

participation des différents tenanciers de bar de notre territoire et ceux-ci apprécient en ce sens l'implication des policiers. Au cours de l'année 2014, plus de **248 visites** de courtoisie Nocturne auront été effectuées.

Outre ce volet plus préventif, l'année 2014 aura vu la mise en place d'un volet plus répressif avec le développement des opérations Grand-Duc. En effet, au cours de la dernière année, **trois** opérations Grand-Duc auront été effectuées et concernaient trois endroits en particulier. Les enquêteurs de la Régie de police, accompagnés de leurs confrères de la Division gendarmerie, auront investi trois endroits licenciés bien définis afin d'y vérifier si les conditions inscrites au permis d'alcool étaient respectées, et particulièrement en rapport au nombre d'occupants et à la présence de personnes mineures à ces endroits.

ACCES Alcool
ACTIONS CONCERTÉES POUR CONTRER LES ÉCONOMIES SOUTERRAINES

En plus des visites dites de courtoisie ou celles organisées dans le cadre des opérations Grand-Duc, les policiers de la section du crime initié au sein de la Régie de police auront également procédé à plus d'une **cinquantaine** d'inspections systématiques des différents endroits titulaires de permis de boisson. Ces inspections, financées de toutes pièces par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme Accès Alcool, permettent aux enquêteurs de la Régie d'assurer une surveillance accrue des titulaires de permis de boisson en termes de respect de la loi et des règlements de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

SAVIEZ-VOUS QUE…

Pour la simple année 2014, la Régie de police aura ouvert plus de 14 dossiers relatifs au non-respect de la réglementation concernant la LIMBA (*Loi concernant les infractions en matière de boisson alcoolisée*) particulièrement pour douze (12) établissements licenciés?

SAVIEZ-VOUS QUE…

Il y a plus de 98 établissements licenciés sur notre territoire?

Projet Quiétude

Ayant un impact certain sur le sentiment de sécurité de la population, le désordre social présent à l'intérieur d'un quartier est la résultante directe au niveau de la perception qu'ont les gens de leur sécurité personnelle. C'est pour cette raison que les policiers de la Régie de police, dans le cadre des actions posées en marge du projet Quiétude, s'assurent d'une présence policière accrue à certains endroits précis du territoire, et ce, afin de contrer les incivilités et le non-respect de la réglementation municipale à ces endroits.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Dans le cadre du projet Quiétude, plus de 150 surveillances auront été assignées aux policiers, particulièrement dans le centre-ville de Sainte-Thérèse?

Projet PARC

Afin d'augmenter la qualité de vie de nos citoyens qui fréquentent les différents parcs de nos municipalités, la Régie de police, en partenariat avec ses différents partenaires associés au projet PARC, est heureuse d'annoncer qu'à la suite de l'ensemble des efforts déployés à la surveillance de nos espaces verts, une diminution de la criminalité de l'ordre de **43 %** a été constatée à l'intérieur de ces endroits; plus spécifiquement, les crimes contre la personne auront diminué de **77 %** et les crimes contre la propriété de **31 %.**

L'agente Chantal Lefebvre accompagnée des membres du projet PEPP

Ce projet d'actions résolutives concertées (PARC) est un projet de partenariat incluant les services des loisirs et des travaux publics des quatre municipalités, les travailleurs de rue, les maisons des jeunes et les représentants du projet PEPP (projet étudiant en prévention dans les parcs ainsi que des représentants de la Régie de police Thérèse-De Blainville.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Nous dénombrons un total de 102 parcs à l'intérieur des quatre municipalités dont 35 à Boisbriand, 20 à Lorraine, 23 à Rosemère et 24 à Sainte-Thérèse?

Projet Civisme

Le projet Civisme consiste en une surveillance plus accrue du respect des zones de stationnement réservées aux personnes handicapées. En effet, lors des périodes plus achalandées de nos différents centres commerciaux sur le territoire, les policiers sont assignés à des surveillances spécifiques afin de s'assurer que ces espaces de stationnement soient utilisés à bon escient. Lors de leurs assignations, les policiers s'assurent de la validité de la vignette de stationnement, que celle-ci soit utilisée par la bonne personne et que celle-ci ne soit pas falsifiée.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Au cours de l'année 2014, ce sont plus de 352 planifications de surveillance qui auront été mises en place?

Intervention en santé mentale

C'est à la suite de l'augmentation des interventions auprès de la clientèle aux prises avec des troubles de santé mentale que la Régie de police développait, au cours de l'année 2014, un projet intitulé AGENT PIVOT. Ce projet consistait à sélectionner un policier sur chacune des équipes de travail au sein de la Division gendarmerie et à offrir à ceux-ci une formation spécifique en matière d'intervention auprès de cette clientèle cible. Offerte par des partenaires externes spécialisés en santé mentale, cette formation nous aura permis d'accentuer l'efficacité des interventions et de créer un impact positif auprès des personnes vulnérables.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Les policiers de la Régie de police seront intervenus, au cours de l'année 2014, à plus de 361 reprises auprès de personnes aux prises avec une problématique en santé mentale?

Ces interventions se dénombrent comme suit :

État mental perturbé :	141
Tentative de suicide :	77
Transfert de personne en crise :	143

Localisation des individus

En 2014, nous avons amélioré nos outils de travail et nos façons de faire dans le traitement des dossiers reliés aux personnes recherchées. Une nouvelle application développée au niveau de la gestion des mandats permet maintenant de répertorier et documenter les démarches effectuées afin de localiser les personnes recherchées. De plus, nos nouvelles procédures s'avèrent un excellent mécanisme de contrôle au niveau de l'alimentation des personnes recherchées au Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

SAVIEZ-VOUS QUE…

À la fin de l'année 2014, plus de 665 personnes étaient inscrites recherchées par notre organisation policière, soit pour des mandats d'arrestation ou d'emprisonnement?

Réponse rapide aux vagues de délits

L'analyste attitrée à la Division des enquêtes criminelles aura produit au cours de l'année 2014 plus d'une dizaine de rapports d'analyses en marge de certaines vagues de délits commis sur le territoire. Ces rapports concernaient, entre autres, l'analyse de certains délits reliés aux introductions par effraction, aux vols de ou dans véhicule, à la fraude ou particulièrement à des agressions sexuelles.

À la suite des renseignements obtenus par ces analyses, notre personnel policier aura été en mesure de mettre en place des opérations policières afin de contrer certains délits en procédant à l'arrestation de suspects.

Le projet « Appât » mis en place à l'été 2014 en est un bel exemple alors que les policiers procédaient à l'arrestation d'un individu qui commettait des agressions sexuelles en abordant les victimes alors qu'elles prenaient tout simplement une marche.

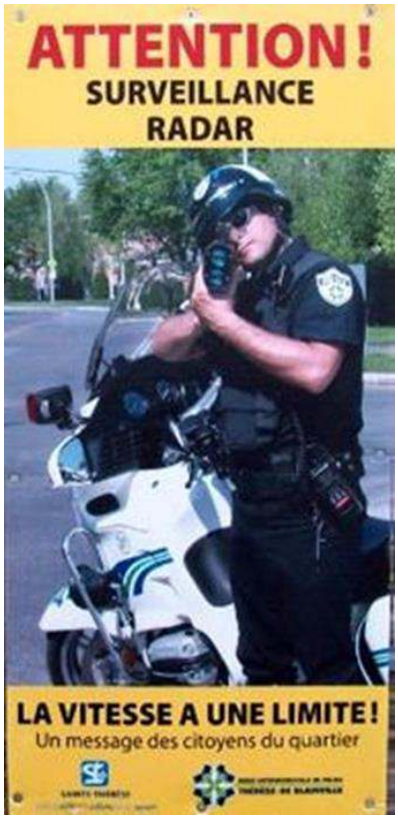

Un territoire sous bonne surveillance

Des routes plus sécuritaires

Le personnel de la Régie de police peut se féliciter de présenter une diminution de l'ordre de **14 %** des accidents de véhicules routiers sur l'ensemble de son territoire. En effet, les efforts déployés en matière de surveillance de la sécurité routière par l'ensemble des policiers en uniforme provenant des Divisions de la gendarmerie, de la circulation ou des policiers appartenant à l'équipe de service sont une résultante directe des excellents résultats présentés.

Outres les opérations de surveillance effectuées au quotidien qui s'élèvent à plus de **11 766 interventions**, nous ne pouvons passer sous silence notre participation à diverses opérations concertées en sécurité routière réunissant l'ensemble des corps policiers et traitant de thématiques reliées à la conduite avec les facultés affaiblies, à la vitesse, à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant, ainsi qu'au port de la ceinture de sécurité.

Bref, qu'elles soient préventives ou répressives, les différentes actions mises de l'avant portent leurs fruits.

Au cours de l'année 2014, les policiers de la Régie de police auront effectué plus de **sept** opérations de surveillance en matière de conduite avec les facultés affaiblies. Lors de ces surveillances, ce sont plus de **2 169 conducteurs** qui auront été interpellés, et de ce nombre, **quatre** auront été arrêtés afin de faire face à des accusations en matière de conduite avec les facultés affaiblies.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Les policiers de la Régie de police auront donné plus de 34 500 constats d'infraction au cours de l'année 2014? Les infractions les plus souvent constatées sont reliées à la vitesse 11 705 constats ainsi qu'au non-respect d'un arrêt obligatoire 8 521 constats, et finalement, à l'utilisation d'un cellulaire en conduisant avec la remise de 2 564 constats.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Depuis le début de l'année 2014, la Régie de police peut compter sur la présence d'un agent évaluateur expert en reconnaissance des drogues en matière de conduite avec les facultés affaiblies? En effet, de par son expertise, l'agent Sébastien Thériault aura été appelé à intervenir à plus de dix reprises au cours de la dernière année.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Dans le cadre de ses activités de prévention en matière de conduite avec les facultés affaiblies, le personnel de la section prévention aura participé à plus de 45 conférences auprès de la clientèle de cinquième secondaire des écoles de notre territoire en plus de participer avec les représentants de Nez-Rouge à la mise en place de trois kiosques de sensibilisation sous la thématique « Party sans déraper »?

Les préventionnistes-enquêteurs, Jonathan Germain et Chantal Lefebvre

SAVIEZ-VOUS QUE…

Pour l'année 2014, le nombre de titulaires de permis de conduire ou de permis probatoire sur notre territoire s'élevait à plus de 52 485 comparativement à 52 256 pour l'année 2013?

Le nombre de permis pour chacune des catégories d'âge est la suivante :

Catégorie d'âge	Nombre		
16 à 24 ans (13 %)	6 603	BBR :	2 501
		LOR :	898
		ROS :	1 309
		STH :	1 895
25 à 40 ans (22 %)	11 338	BBR :	4 217
		LOR :	1 233
		ROS :	1 705
		STH :	4 183
41 à 55 ans (32 %)	16 810	BBR :	6 134
		LOR :	2 372
		ROS :	3 612
		STH :	4 692
56 à 65 ans (18 %)	9 526	BBR :	2 821
		LOR :	1 329
		ROS :	2 105
		STH :	3 271
65 ans ou plus (15 %)	8 227	BBR :	1973
		LOR :	979
		ROS :	1598
		STH :	3677

SAVIEZ-VOUS QUE…

Pour l'année 2014, le nombre de véhicules de promenade institutionnel, professionnel ou commercial sur notre territoire s'élève à 56 357 comparativement à 55 698 en 2013?

Catégorie de véhicules	Nombre		
Automobile	33 303	BBR :	11 445
		LOR :	4 148
		ROS :	6 007
		STH :	11 703
Camion léger	16 491	BBR :	6 197
		LOR :	2 038
		ROS :	3 533
		STH :	4 723
Motocyclette et cyclomoteur	1 906	BBR :	698
		LOR :	235
		ROS :	391
		STH :	581
Autres catégories	4 658		

Manifestations

Au printemps et à l'automne 2014, les policiers de la Régie de police auront eu la responsabilité d'assurer la prise en charge et le bon déroulement de divers événements reliés à des mouvements de protestation mis en place par divers groupes de personnes provenant soit du milieu scolaire ou institutionnel en marge des mesures d'austérité du gouvernement provincial ou soit du milieu municipal en marge du projet de loi sur les régimes de retraite.

Au nombre des activités de manifestation collective, on pouvait recenser le piquetage devant les portes du Cégep Lionel-Groulx ou les Hôtels de ville du territoire ainsi que des marches de protestation dans les rues de certaines municipalités.

Outre ces manifestations sociales, les policiers auront également assuré une présence policière aux abords de l'usine Paccar de Sainte-Thérèse lors du lock-out de ses 800 employés en novembre 2014. L'ensemble de ces événements s'est déroulé sans aucune situation particulière à déplorer.

Réseaux sociaux

Une équipe bien branchée

L'agent Jonathan Germain en entrevue au TVA Nouvelles

La Division de la prévention et des relations communautaires aura été de plus en plus active sur les différents réseaux sociaux au cours de la dernière année. En effet, le personnel de cette division responsable des relations avec les médias aura rédigé plus de 276 publications sur le Facebook de la Régie. Nos publications sont maintenant suivies par plus de 800 personnes en plus de 344 abonnés qui nous suivent sur Twitter.

Nous avons été très actifs également en matière de relations avec les médias ayant participé à cinq conférences de presse, 21 entrevues télévisuelles ou radiophoniques ainsi qu'à la préparation de 175 communications écrites.

Techniques et outils de travail performants

Améliorer le transfert d'information

L'année 2014 aura permis la mise en place et l'utilisation d'un nouveau serveur de communication automatisé qui permet de joindre par courriel ou texto les différents responsables des services incendie des villes de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Thérèse afin de les informer, dès le signalement d'une intervention incendie (10-07), l'endroit de l'intervention, la nature de l'appel ainsi que le numéro de la carte d'appel afférent. Cette amélioration apportée dans le transfert d'information permet, entre autres, d'informer rapidement les responsables incendie d'un événement sur leur territoire et permet également aux autres responsables des territoires limitrophes de prévoir la possibilité d'être appelés en entraide.

Assurance qualité

Afin de nous assurer de la qualité des interventions et de la réponse aux différents appels logés à la centrale télécoms 9-1-1, nous avons développé au cours de l'année 2014 une procédure d'assurance qualité qui permet à l'ensemble des préposés aux télécoms de procéder à l'analyse des inscriptions apparaissant sur les cartes d'appel ainsi qu'à la réécoute des bandes audio s'y rattachant. Cette procédure établie selon un barème bien identifié permet à chaque préposé

d'évaluer le travail de ses consœurs ou confrères pour, par la suite, remettre un rapport d'appréciation au gestionnaire de la centrale télécoms 9-1-1. Ce dernier apporte ensuite les améliorations nécessaires lorsqu'une défaillance est identifiée.

Annuellement, ce sont plus de **960** évaluations de la sorte qui sont effectuées.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Le personnel de la Section télécoms 9-1-1 aura procédé à l'ouverture de 43 760 cartes d'appel à la suite d'une demande d'intervention des services incendie ou de police ou tout simplement à la suite d'une demande directe de ces intervenants lors d'une activité générée par eux-mêmes?

Salle d'interrogatoire audio et vidéo

Le personnel des technologies de l'information aura été très impliqué dans l'acquisition d'équipements et la mise en place d'une nouvelle salle d'interrogatoire audio-vidéo à la Division des enquêtes.

Avec un investissement de l'ordre de 24 000 $, ce nouvel outil de travail remplace l'ancien système qui était devenu désuet. De plus, les modifications apportées au local d'interrogatoire comme tel nous permettent maintenant d'obtenir une meilleure qualité au niveau de la captation du son.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Annuellement, plus d'une centaine d'entrevues vidéo de toutes sortes sont effectuées par le personnel de la Division des enquêtes criminelles?

STATISTIQUES

Accidents

ACCIDENTS - 2013					
VILLES	D510	D521	D522	D523	TOTAL
	COLLISION MORTELLE	COLLISION AVEC BLESSÉ	COLL.MAT.+2000	COLL. MAT. -2000	
BOISBRIAND	0	39	74	53	166
LORRAINE	0	1	10	2	13
ROSEMÈRE	0	29	55	35	119
SAINTE-THÉRÈSE	0	78	96	103	277
	0	**147**	**235**	**193**	**575**

ACCIDENTS - 2014					
VILLES	D510	D521	D522	D523	TOTAL
	COLLISION MORTELLE	COLLISION AVEC BLESSÉ	COLL.MAT.+2000	COLL. MAT. -2000	
BOISBRIAND	0	38	57	41	136
LORRAINE	0	1	3	6	10
ROSEMÈRE	0	30	47	45	122
SAINTE-THÉRÈSE	0	35	120	70	225
	0	**104**	**227**	**162**	**493**
		-29 %	**-3 %**	**-16 %**	**-14 %**

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les endroits les plus accidentogènes sur le territoire sont les suivants :

Boisbriand	**Boulevard Grande-Allée**	**27**
	Chemin de la Grande-Côte	16
	Avenue des Grandes-Tourelles	13
Lorraine	**Boulevard De Gaulle**	**3**
	Boulevard René-D'Anjou	3
Rosemère	**Boulevard Labelle**	**60**
	Chemin de la Grande-Côte	14
	Boulevard Bouthillier	12
Sainte-Thérèse	**Boulevard Labelle**	**58**
	Boulevard René A. Robert	22
	Boulevard Desjardins	19

Le portrait global de la criminalité

Tableau statistiques criminelles

Type de crime	2013	2014	Variation
Crimes contre la personne	811	812	0 %
Crimes contre la propriété	1 703	1 454	-15 %
Autres infractions criminelles	509	424	-17 %
Lois sur les stupéfiants	231	292	+26 %
Lois provinciales	29	22	-24%
Infractions conduite de véhicule	251	252	0 %
TOTAL	3 534	3 256	-8 %

SAVIEZ-VOUS QUE…

Au nombre des 3 256 infractions criminelles commises sur notre territoire en 2014, ce sont plus de 48 % de ces infractions qui auront fait l'objet d'une enquête policière? En effet, le personnel attitré aux enquêtes aura pris en charge plus de 1 694 dossiers. La répartition des dossiers se définit comme suit :

Crimes généraux : 1 242 Crimes initiés : 154 Section jeunesse : 298

Le nombre de délits commis sur l'ensemble de notre territoire aura connu une nette diminution au cours de l'année 2014. Nous dénombrons l'équivalent de **278** délits de moins comparativement à l'année 2013. Il s'agit donc d'une baisse globale de la criminalité de l'ordre de **8 %**.

Il est à noter que depuis les trois dernières années, le territoire composé des villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse affiche une diminution globale de plus de **24 %** de sa criminalité ayant passé de la commission de 4 268 délits en 2011 à 3 940 en 2012, 3 534 en 2013 et finalement **3 256** délits en 2014.

Si nous regardons plus en détail les délits criminels commis en 2014, nous pouvons constater les faits suivants :

En ce qui concerne les crimes contre la personne, bien que le chiffre global n'a pratiquement pas varié entre les années 2013 et 2014, il nous est permis de constater une augmentation des infractions reliées aux menaces proférées avec un total de 193 délits en 2014 comparativement à 172 en 2013. En contrepartie, nous constatons une diminution des délits reliés aux voies de fait **(-10 délits)**, aux agressions armées **(-5 délits)**.

Les crimes contre la propriété auront également connu une forte baisse avec une diminution de l'ordre de **15 %.** En effet, nous dénombrons pour l'année 2014 un total de 1 454 délits reliés au crime contre la propriété comparativement à 1 703 délits déclarés en 2013.

Cette baisse générale est particulièrement générée par une diminution marquée des vols de véhicule moteur sur notre territoire **(-41 %)**, des méfaits sur véhicule **(-19 %)** et des vols dans véhicule **(-13 %)**.

Les autres infractions commises au Code criminel auront également chuté de plus de **17 %** en 2014 grâce à un différentiel de 85 délits entre les années 2013 et 2014. En effet, nous aurons dénombré la commission de 509 infractions en 2013 comparativement à 424 infractions en 2014. Ce résultat est tributaire en grande partie à une diminution des infractions reliées au cautionnement **(-22 %)** ainsi qu'aux infractions reliées au bris d'ordonnance **(-27 %)**.

Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants auront pour leur part connu une hausse de l'ordre de **26 %** passant de la commission de 231 délits en 2013 à 292 délits en 2014. De façon globale, la possession en vue de trafic avec une augmentation de **91 %** (45 délits en 2013 versus 86 délits en 2014) sera la principale cause de cette augmentation, suivie de l'augmentation de la possession simple avec une augmentation de **21 %** (179 délits en 2013 versus 216 délits en 2014).

Il est à noter que les divers projets mis de l'avant par la section du crime initié tels que les projets Orange ou Cailloux auront permis de mettre un terme à la vente de stupéfiants à différents endroits sur le territoire. De plus, les policiers patrouilleurs auront également été très actifs au niveau des arrestations en lien avec la possession de stupéfiants en vue de trafic ou la possession simple.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Pour l'année 2014, les enquêteurs auront maintenu un taux de solution du crime à la hauteur de 73 %?

Le portrait de la criminalité pour chacune des municipalités

Voici le décompte de l'ensemble des infractions criminelles commises sur le territoire des villes membres de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

Boisbriand

En ce qui concerne la municipalité de Boisbriand, nous sommes heureux d'annoncer une diminution de la criminalité pour une troisième année consécutive. Pour l'année 2014, ce sera une diminution de l'ordre de 4.5 %, passant de l'enregistrement de 1 030 infractions criminelles en 2013 à 984 infractions en 2014. Une basse considérable est constatée au niveau du crime contre la propriété avec une diminution marquée de 9 %.

La ville de Lorraine peut se targuer d'être la municipalité la moins criminalisée de notre territoire avec la commission de 101 délits criminels en 2014 constituant ainsi une diminution de l'ordre de 33 % pour la dernière année. En effet, nous aurons dénombré 50 délits criminels de moins en 2014 passant ainsi de la commission de 151 infractions en 2013 à 101 infractions en 2014. De façon plus spécifique, les crimes contre la propriété auront connu une chute fulgurante affichant une diminution de l'ordre de 44 % suivi de près par une diminution des crimes contre la personne avec un chiffre oscillant à 34 %.

Ville de LORRAINE

De façon plus détaillée, nous pouvons constater que les crimes reliés au vol de véhicule à moteur auront diminué de plus de 71 % (14 vols en 2013 versus 4 vols en 2014). Également, les méfaits de toutes sortes auront chuté de 66 % (9 méfaits en 2013 versus 3 méfaits en 2014) et finalement une diminution de 27 % au niveau des crimes reliés aux introductions par effraction dans les résidences et les commerces (26 vols en 2013 versus 19 vols en 2014).

ROSEMÈRE

En ce qui concerne la ville de Rosemère, nous sommes heureux d'annoncer une diminution de la criminalité pour une troisième année consécutive. En effet, ayant dénombré 1 060 infractions criminelles en 2012, nous enregistrons 916 infractions en 2013 et pour l'année 2014, ce nombre sera de 878 délits, soit une diminution de la criminalité de l'ordre de 4 % pour la dernière année. Une forte diminution des vols de camion (64 %) sur le territoire associée également à une diminution des vols à l'étalage (21 %) dans les différents commerces de la municipalité aura également contribué à la diminution globale.

Finalement, en ce qui concerne la municipalité de Sainte-Thérèse, nous annonçons également une diminution de la criminalité pour une troisième année consécutive. Principalement pour l'année 2014, il s'agit d'une diminution de 3 % passant de la commission de 1 437 délits en 2013 à 1 395 délits en 2014. Les vols de –5 000 $ dans ou sur véhicule aura été le crime ayant connu la plus grande diminution (38 %) avec la commission de 109 délits du genre en 2013 à la commission de 67 délits en 2014.

SAINTE-THÉRÈSE

Variation de la criminalité pour chacune des villes membres de la Régie de 2010 à 2014

Année	Infractions contre la personne	Infractions contre la propriété	Autres Infractions (sauf conduite véhicules)	Infractions conduite de véhicules	Infractions relatives aux drogues et stupéfiants	Infractions aux autres lois fédérales	Infractions aux lois provinciales	TOTAL
BOISBRIAND								
2010	310	614	104	76	54	0	3	1163
2011	289	640	125	74	59	1	4	1192
2012	302	553	133	77	69	0	5	1139
2013	272	488	110	81	69	0	10	1030
2014	275	444	85	83	93	0	4	984
LORRAINE								
2010	50	105	7	13	5	2	2	184
2011	52	97	7	8	9	0	0	173
2012	46	58	16	10	6	0	0	136
2013	44	84	8	7	7	0	1	151
2014	29	46	9	10	7	0	0	101
ROSEMÈRE								
2010	143	768	148	60	42	2	7	1170
2011	154	730	181	57	49	3	4	1178
2012	144	620	191	53	46	0	6	1060
2013	98	524	167	60	60	0	7	916
2014	108	501	169	46	43	0	11	878
SAINTE-THÉRÈSE								
2010	465	755	176	114	98	0	4	1612
2011	422	817	252	125	103	1	5	1725
2012	414	623	250	120	182	1	15	1605
2013	397	607	224	103	95	0	11	1437
2014	402	564	160	113	149	0	7	1395